

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



LE DISTRICT SE FAIT ROSE EN OCTOBRE

Partenaires

AUXERRE
SPORTS

LA BRASSERIE
BBY
DES BORDS DE L'YONNE

E.Leclerc



LA POSTE

transdev

Coop
Marius



Dans le cadre du mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein « Octobre rose », le District de l'Yonne de Football et sa commission de Féminisation ont organisé des manifestations féminines les vendredi 20 et samedi 21 octobre.

Partenaires

france
bleu
auxerre



CHAMPAGNE
BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

L'YONNE
RÉPUBLICAINE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS

Page

« Le District, c'est VOUS ! »

C.CAILLIET

Sommaire

- ⚽ **Informations** Pages 1 à 5
- ⚽ **Actualités** Pages 6 à 16
- ⚽ **Procès-Verbaux** Pages 17 à 21

Agenda de la semaine

- Lundi 30** : CPD U12/U13 à Champs
- Mardi 31** :
- Mercredi 1^{er} novembre** : Férié
- Judi 2** : Commission sportive et commission de discipline
- Vendredi 3** :
- Samedi 4** :



FORMULAIRE DE SUBVENTION 2018

Nous vous informons que les [dossiers](#) de demande de subvention 2018 sont en ligne sur le site du conseil départemental. Le dossier est à retourner au conseil départemental de l'Yonne avant le 15 novembre 2017.



COUPE DE L'YONNE FUTSAL

Nous vous informons que la date limite d'engagement pour la coupe de l'Yonne est fixée au mercredi 22 novembre. Pour vous inscrire, il vous suffit de vous engager directement par FOOTCLUBS.

RAPPEL PROCÉDURE POUR S'ENGAGER DANS FOOTCLUBS

- Se positionner sur la saison 2017/2018
- Choisir « Engagements »
- Sélectionner « Engager une équipe »
- Choisir dans « Centre de Gestion » District de l'Yonne
- Cocher la case de la Coupe et suivre la procédure



PASS COACHING : UNE DERNIÈRE FORMATION

La commission technique du District de l'Yonne organise la dernière formation consacrée au Pass Coaching, mis en place récemment au sein des clubs, le lundi 13 novembre à 18h45 au stade d'Appoigny. Vous trouverez ci-dessous le procès-verbal explicatif de Cédric EHRET ainsi que le bulletin d'inscription à retourner au District pour le 6 novembre, délai de rigueur.



[PV explicatif et bulletin réponse](#)

Mise en place du dispositif : [Procès-Verbal de la Commission Technique](#)

Présentation : [Présentation Pass Coaching](#)

Le permis : [Certificat d'aptitude](#)

LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR LE CDOS89



Le Comité Départemental Olympique et Sportif met en place des sessions de formations PSC1 et de comptabilité pour les associations. Planning et bulletins d'inscriptions sur notre [site](#).



LES JEUNES ICAUNAIS CHOISSISSENT LE SLOGAN DE LEUR DISTRICT



Les changements récents sur le site internet du District de l'Yonne ont éveillé l'attention des membres du Comité de Direction... ceux-ci proposent aux joueuses et joueurs des catégories U11 à U18 de choisir eux-mêmes le slogan de leur District qui apparaîtra sur le bandeau d'accueil du site.

Cette action entre dans le cadre du **Programme Éducatif Fédéral** qui poursuit une recherche de créativité, réflexion et d'épanouissement personnel du jeune. Une activité à réaliser en groupe où chacun donnera ses idées et naîtra ensuite **le slogan du District de l'Yonne de Football...** Il sera choisi et validé par le Comité de Direction parmi les meilleures propositions reçues par le service communication (Audrey JANVIER : ajanvier@yonne.fff.fr) avant le 15 décembre prochain. Une photo de cette activité est également demandée.

Une dotation récompensera l'École de Foot dont le slogan aura été choisi !

A vos idées...

« TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN DU FONDATION DU FOOTBALL » 10^E ÉDITION



Pour la 10^e année consécutive, le Fondation du Football organise les « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football ». Ces trophées ont pour objectifs de **détecter, récompenser et promouvoir la mise en place par les acteurs du football, amateurs et professionnels, d'actions citoyennes.**

L'appel à candidatures pour la saison 2017-2018 est ouvert à l'ensemble des clubs de football amateur pour lesquels une dotation financière récompense les 4 premiers prix pour chacune des 3 catégories :

Fair-play et Citoyenneté - Égalité des chances - Santé et Environnement.

L'an dernier, **plus de 200 clubs amateurs issus de toute la France ont concouru et 12 d'entre eux ont été récompensés.**

Les clubs professionnels sont également invités à concourir pour les actions citoyennes qu'ils développent. Pour cette dixième édition, deux catégories sont ouvertes aux clubs professionnels : les « Trophée Philippe Séguin » qui récompensent une action déjà réalisée et le « Trophée Foot pour Elles », prix mis en place dans le cadre d'un partenariat établi entre la Française des Jeux, le Fondation du Football et la Ligue de Football Professionnel pour promouvoir les actions en faveur de la féminisation.

Enfin, pour la 7^e année consécutive, une catégorie est ouverte aux **joueurs professionnels** qui s'investissent tout particulièrement au sein d'une association.

Calendrier 2017-2018

Vendredi 8 décembre 2017 : date limite de réception des dossiers

Mercredi 31 janvier 2018 : Jury de sélection des lauréats

Avril-Mai 2018 (date à confirmer) : Jury final (audition des lauréats) et annonce des « Grands Prix »

Rappel des critères d'éligibilité Trophées Philippe Séguin catégorie clubs amateurs :

- Les trophées récompenseront des clubs de football affiliés F.F.F. dont le siège se trouve sur le territoire français, métropole et Outre-mer.
- L'action présentée devra avoir été réalisée à minima sur la saison 2016 /2017.
- Le dossier doit être dûment complété, chaque partie devant être renseignée.
- L'action présentée doit s'appuyer sur le football comme levier éducatif ou social et doit correspondre à l'un des **3 thèmes suivants** (si le club mène plusieurs actions, il convient de déposer un dossier par action) :

① Fair-play et citoyenneté

- *Promotion du bénévolat, actions caritatives, promotion du club de foot comme lieu de vie, etc.*
- *Sensibilisation à l'esprit d'équipe et au fair-play, promotion du rôle de l'arbitre, respect de l'adversaire, etc.*
- *Education (accompagnement scolaire, ouverture culturelle,...)*

② Egalité des chances

- *Lutte contre le racisme et les discriminations.*
- *Féminisation : toute action en faveur de la mixité, égalité hommes/femmes, développement de la pratique des filles, féminisation de l'équipe dirigeante du club, ...*
- *Cohésion sociale, lutte contre l'exclusion (accueil des réfugiés,...), intégration des personnes en situation de handicap, insertion professionnelle, etc.*

③ Santé et Environnement

- *Relais des messages de santé publique, nutrition et hygiène de vie, lutte contre les addictions et prévention du dopage, promotion des bienfaits du football, promotion des gestes de premiers secours, etc.*
- *Réduction de la consommation d'énergie, lutte contre le changement climatique, promotion des modes de transport verts, protection de la biodiversité, sensibilisation du public, etc.*

Pour en savoir plus et télécharger votre dossier de candidature :

www.fondactiondufootball.com

SOUTENEZ L'AJA... ... FAITES GAGNER VOTRE CLUB !



Nous vous rappelons que pour chaque billet acheté par nos clubs, l'AJA s'engage à reverser une commission de 10%.

En pratique, il conviendra de :

- vous faire référencer auprès de l'AJA (billetterie@aja.fr) via votre messagerie officielle,
- procéder au paiement des places directement auprès de l'AJA, à la boutique officielle du club (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 (billetterie@aja.fr / 03.86.72.32.30),
- retirer vos billets à la boutique officielle du club ou auprès du guichet dédié le soir du match,
- à l'issue des matchs allers (fin décembre) et des matchs retours (fin mai), votre compte du club auprès du District sera crédité de sa commission sur les billets achetés.

Bon de commande

AJ AUXERRE GFC AJACCIO

VENDREDI 3 NOVEMBRE - 20H



INFOS et BILLETTERIE : 03 86 72 32 30

www.aja.fr

SPONSORS OFFICIELS

LOUALT

ServiStores

BigMat

JEANNIN

Groupama

Cichy
Manutention



PARTENAIRES OFFICIELS

lyonne
républicaine

Elite
RESTAURATION

macron
TECHNICALSPORTSWEAR



LE DISTRICT SE FAIT ROSE EN OCTOBRE...



Dans le cadre du mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein « Octobre rose », le District de l'Yonne de Football et sa commission de Féminisation ont organisé des manifestations féminines les vendredi 20 et samedi 21 octobre.

Les membres de la commission de féminisation ont profité du match AJA – QUEVILLY ROUEN, accueillant plus de 6 000 spectateurs, pour tenir une tombola avec vente de tickets au profit de la ligue contre le cancer et son opération « Octobre Rose », pour la recherche, le dépistage et la lutte contre le cancer du sein. Trois maillots officiels de l'AJA ont été remportés. Bravo aux gagnants et merci à tous les participant(e)s.

Bruno, Guillaume et Bouchra du District ainsi que les éducateurs de l'AJA se sont activement dirigés sur le terrain dès la mi-temps pour installer les buts à destination des joueuses E.F.F (Ecole de Football Féminine) des clubs du Stade Auxerrois, de Courson ASF et de l'AJA. Les jeunes filles ont pu s'opposer pendant 10 minutes sous les applaudissements des spectateurs et téléspectateurs...

Bravo aux filles, remerciements à l'AJ Auxerre ainsi qu'aux éducatrices des filles.

Le samedi 21 octobre, toujours dans le cadre de l'opération « Octobre Rose », ont eu lieu des plateaux féminins destinés aux joueuses de 6 à 11 ans sur les installations sportives de l'ES Appoigny.



Les membres de la commission de féminisation ont organisé ces plateaux auxquelles 5 équipes (soit 27 filles) ont participé : 3 équipes de l'AJ Auxerre, 1 une équipe du Stade Auxerrois et 1 équipe de St Fargeau SF. Toutes les filles ont participé par roulement à un atelier tenu par les éducateurs et éducatrices présents ainsi qu'à des petits matchs. Un goûter offert par le District de l'Yonne a clôturé l'après-midi.

Remerciements à la municipalité et au club d'Appoigny pour le prêt des installations ainsi qu'aux éducateurs et éducatrices présents.



Octobre rose

Mois de sensibilisation au cancer du sein



ARBITRAGE : DES STAGIAIRES MOTIVÉS !



En ce début de saison, la Commission Départementale d'Arbitrage du District de l'Yonne de Football a organisé une formation initiale, réalisée sur 3 samedis (7, 14 et 21 octobre) dans d'idéales conditions au centre de formation de l'AJA.

C'est à 18 stagiaires impliqués et intéressés que nos encadrants ont eu à faire durant ces 3 journées ! Les matinées, réservées à la partie pratique sur terrain, ont débuté par la découverte des gestes d'arbitre - coups de sifflets, placements, déplacements puis l'utilisation du drapeau de touche, les sanctions disciplinaires [...]. Le dernier jour, c'est à un travail physique que les stagiaires ont été confrontés ainsi qu'à un rappel des basiques enseignés auparavant. Du côté théorique, les initiés ont pu découvrir à l'aide de supports vidéos la fonction d'arbitre - les idées reçues, les décisions de l'arbitre assistant, les sanctions [...]. Les différents encadrants sont intervenus pour expliquer, développer et échanger sur l'action mise en avant à l'écran et répondre aux questions. La dernière après-midi était réservée aux révisions avant le fameux test... Une présentation de l'UNAF a été réalisée par son Président Thierry GRODET, généralement présent lors des manifestations arbitrales.

13 stagiaires ont obtenu le test et sont donc officiellement « Arbitres Stagiaires ».

Formateurs sur les 3 journées : Jimmy ALMI, Clément BALAINE, Léo BOURGIN, Philippe CHANUDET, Aurélien CHATON, Guillaume GARNER, Quentin GUIDOU, Stéphane MOREL, Mathieu PINGUET, Pascale SALMON, Gilles TABOUREAU, Olivier THOMAS.

Candidat(e)s reçus : Patrick COCHET, Cédric COLLET, Desire EGNAKOU, Jeremy GHILAIN, Axel GOMES, Ismaïl GUERIN, Julien LAUSBERG, Julien LE MOING, Mathieu LUZURIER, Maude MARTIN, Gabriel PROENCA, Gaëtan TARATTE, Betty VOISIN.

Bravo à tous les participant(e)s et félicitations aux candidat(e)s reçus. Remerciements à l'AJA pour le prêt des installations ainsi qu'aux différents encadrants et intervenants.

Une autre formation initiale aura lieu les 13, 20 et 27 janvier.





RECYCLAGE VALIDÉ POUR LES AUXILIAIRES



Ce lundi 23 octobre s'est tenue une réunion recyclage pour les arbitres auxiliaires au siège du District de l'Yonne de Football, présidée par Stéphane MOREL, Président de la C.D.A et Philippe CHANUDET, Vice-Président.

Nos 2 membres ont reçu les 12 arbitres auxiliaires en ce mois d'octobre pour un petit recyclage : présentation sur les modifications des lois du jeu, rappel sur le carton blanc, visualisation de vidéos entraînant des sanctions, afin de débattre et préciser la bonne décision à prendre. Les 12 juges ont répondu à un questionnaire, qui a validé le recyclage de chacun d'entre eux.

Thierry GRODET, Président de l'UNAF est intervenu pour présenter ses missions et l'intervention de Christophe CAILLIET, Président du District a clôturé la réunion.

Remerciements à Stéphane MOREL et Philippe CHANUDET, à Clément BALAINE et Quentin GUIDOU pour la réalisation de cette formation ainsi qu'à Thierry GRODET.

Arbitres auxiliaires recyclés :

- ⚽ AJA – Bruno MICHEL
- ⚽ AVALLON VAUBAN FC & MONT ST SULPICE – Philippe FOUQUEAU
- ⚽ CHATEL CENSOIR AS – Antonin GIBERT
- ⚽ CHATEL CENSOIR FC – Olivier LEMAIRE
- ⚽ FONTAINE LA GAILLARDE – Michel SZELAG
- ⚽ GURGY – Alexandre DUFRENE
- ⚽ JOIGNY – Franck FOSSET & Jean-Pascal CLUZAUD
- ⚽ ST GEORGES – Aurélien PAURON
- ⚽ ST SEROTIN – Eric ARRIETA & Sylvain GOMES
- ⚽ THORIGNY – Pierrick BARDEAU



UN RASSEMBLEMENT 3 EN 1



District de la
Nièvre de
Football



En ces premières vacances scolaires, la Ligue de Bourgogne Franche-Comté a organisé un Centre de Perfectionnement regroupant les joueuses (choisies par les CTD) U14F/U15F de la Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne.

C'est à Avallon qu'une trentaine de filles se sont retrouvées pour une journée sélection, sous l'égide de Johan RADET (CTD PPF Yonne/Nièvre), Baptiste GUERIN (89), Jérôme BRIFFAUX (89), Gianni GROPPPO (58), Jordan CHAMPAGNAT (CTD PPF 21) et Sébastien VIAULT (21). Les joueuses, particulièrement motivées, ont effectué toute la matinée quatre tests physiques : Conduite chronométrée, Vitesse linéaire, détente (1 bond) et jonglage. L'après-midi était dédiée aux oppositions de 3x20 minutes et s'est clôturée par un goûter pris en commun.

Quelques joueuses parmi celles-ci seront sélectionnées pour un intersecteur au CREPS de Dijon le 9 décembre pour les U15F et le 19 février pour les U14F.

Clubs représentés : *Côte d'Or* – AS Fontaine d'Ouche, DFCO, FC Mirebellois Pontailier Lamarche, Réveil d'Is Sur Tille, Ruffey Ste Marie FC ; *Nièvre* – AS Charrin, S.N.I.D ; *Yonne* – US Cerisiers, FC Champs, All S Courson, US Joigny, Paron FC, Stade Auxerrois, St Fargeau SF, US Varennes.

Remerciements à la municipalité, au CO Avallon, au Avallon FC ainsi qu'aux filles, ayant toutes eu un comportement exemplaire.



À VOTRE TOUR, LES U14 !



Ce mercredi 25 octobre s'est déroulé le premier Centre de Perfectionnement Départemental pour la catégorie U14 sur les installations sportives de Champs-Sur-Yonne.

Ce rassemblement a réuni 37 joueurs autour de Johan RADET (CTD), Bruno BILLOTTE (CTR), Jérôme BRIFFAUX et Baptiste GUERIN, éducateurs et membres du D.T.J. Après avoir séparé les jeunes suivant leur poste, les encadrants ont pris chacun un atelier d'échauffement et de perfectionnement. Trois équipes ont pu être formées et s'opposer pour la seconde partie de ces sélections. Les éducateurs ont pu observer et repérer les meilleurs d'entre eux techniquement. L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter pris en commun.

Remerciements à la municipalité, au FC Champs et bravo aux joueurs.



LE CHAMPIONNAT FUTSAL, C'EST PARTI !



Cette semaine a marqué le coup d'envoi du championnat départemental Futsal ! Avec 8 équipes engagées des clubs d'Appoigny, Bléneau, Charbuy, Charny, Fleury-La-Vallée, Joigny, Monéteau et un petit nouveau : Villeneuve-L'archevêque, cette compétition promet une saison hivernale passionnante.

Le complexe sportif *Serge Mesones*, situé dans les hauts d'Auxerre, a accueilli le match opposant Fleury-La-Vallée à Charbuy, finalement remporté par ces derniers. Le club de Charny s'est rendu à Bléneau et en est reparti gagnant.

Nous sollicitons tous les clubs afin qu'ils prennent, à chaque rencontre, une photo de leur équipe et coach(s).

Remerciements aux municipalités pour le prêt des installations et bravo à chaque équipe.



« C'EST UNE LIGNE DIRECTIVE POUR LE CLUB »



Pour le plaisir de nos lecteurs, les articles sur le Programme Éducatif Fédéral reprennent du service pour cette saison 2017/2018. C'est au Stade Auxerrois que nous avons fait escale ce mercredi 25 octobre pendant le stage vacances des jeunes ! Le Référént P.E.F Alexandre GUIDOU étant absent, c'est Ophélie CHATON (éducatrice en BPJEPS A.P.T) et Isam CHATBI (éducateur en B.M.F) qui ont répondu à nos questions.

1. En quelle année a été créé le stade Auxerrois Football ?

Isam – La section football a été créée en 1942.

2. Depuis quand en faites-vous parti et dans quel cadre ?

Isam – J'ai signé au stade au mois de juin. Je suis en charge de l'École de Foot avec les U12 et U13 et je suis responsable de la catégorie U15.

Ophélie – Je suis au stade Auxerrois depuis septembre 2015 dans le cadre de ma formation d'éducatrice. Cette saison, je suis responsable des U7/U9 et j'interviens également sur l'école de foot féminine jusqu'aux U14F.

3. Quand et comment le club a-t-il adhéré au PEF ?

Ophélie – Nous avons adhéré dès son lancement. Les ateliers proposés par le PEF répondaient dans un premier temps aux valeurs du club et permettaient d'initier aux enfants les thèmes de la santé, l'environnement, le respect... Comme nous participons au Label, nous voulions lier les 2.

Nous avons assisté à une réunion au District et Bruno BILLOTTE est intervenu quelques fois pour en parler. Chaque saison, un éducateur qui passe son BMF ou son BEF est désigné Référént PEF du club. Ce dispositif répond à des critères qu'ils ont dans leur formation et permet aux enfants de toujours avoir un encadrant de qualité.



4. Dans le cadre du PEF, quelles sont ou quelles seront les actions mises en place par le club ?

Ophélie – Cette semaine, chaque jour, les enfants ont un atelier PEF. Aujourd'hui, c'est sur l'arbitrage avec un questionnaire sur le hors-jeu, la touche et le coup d'envoi. Isam a mis en place un biathlon. Quand ils réussissent un atelier, on leur pose une question sur la gestuelle de l'arbitre (arbitre central ou arbitre assistant). A partir des réponses, on fait un classement et les 3 meilleurs seront récompensés. En fin de journée, ils vont arbitrer des petits matchs où on pourra les corriger. Par la suite, ils seront capables d'intervenir sur la touche pendant leurs matchs ou pendant des tournois. Et pourquoi pas, inciter ces jeunes à devenir arbitre...



Le tri des déchets est déjà mis en place sur un tournoi (« éco cup' »), il aura lieu en 2018. Celui-ci est basé sur l'écologie, le tri, l'utilisation de l'eau... Sur les U17, on fait des actions sur l'eau, les gourdes et surtout l'hygiène. La semaine prochaine lors du stage U7/U9, il y aura les ateliers « comment faire son sac de foot » et le respect d'autrui.



Alexandre nous a fixé des objectifs : réaliser 2 actions PEF par mois sur chaque catégorie de U7 à U18.

Isam - et même en séniors...

5. Concernant les labels obtenus la saison passée - Label Jeunes Excellence et École Féminine de Football Bronze. Ces distinctions ont-elles motivé d'autant plus les troupes ?

Ophélie – oui ! Les actions que l'on met en place nous ont permis d'obtenir les Labels donc on sait qu'en persévérant, on aura plus de facilité à les renouveler...

6. En globalité, quels sont les objectifs du club ?

Ophélie – Au minimum, renouveler les labels puis obtenir les distinctions supérieures comme l'élite par exemple.

Isam – Sportivement, c'est au moins de garder chaque équipe à leur niveau (minimum régional) mais si on peut aller chercher plus haut... Que ce soit pour les Seniors, les U15, U17, Féminines... Tout ce qui se joue à 11.

Ophélie – Jusqu'aux U9 on a pour objectif d'en sortir 5 à 10 par génération pour pouvoir avoir un bon cycle par la suite. Ainsi, en sortant de cette catégorie, les enfants connaissent bien les bases du foot, jouer ensemble, le respect etc. Qu'ils soient bons, c'est autre chose.

7. En règle générale, que pensez-vous du PEF ? Que vous apporte-t-il ?

Isam – C'est une aide car on est bien dirigés grâce au PEF. Que ce soit par rapport aux enfants et même à nous, seniors. Par rapport aux 6 thèmes du PEF, on apprend des choses tous les jours,

à mieux éduquer les enfants. C'est vraiment un plus pour tous les clubs et c'est une ligne directive pour le club qui l'exploite. Ça débouche sur les Labels... Le plus important est de le développer et de le partager !

Ophélie – Isam a dit tout ce qu'il faut... C'est bien d'avoir mis ce dispositif en place, surtout que les générations qui arrivent sont de plus en plus difficiles... Tout ce que le PEF regroupe c'est à nous de leur éduquer donc c'est un appui pour nous : c'est leur apprendre de manière ludique. On ne les met pas sur une chaise pour leur rabâcher... c'est toujours sous forme de jeu. Et comme généralement ils sont en binômes ou en groupe, ils s'investissent plus.

Isam – Ils prennent plaisir à faire les ateliers que l'on propose. Tout à l'heure, nous avons fait un quizz dans la tribune, ça passe comme une lettre à la poste...

Ophélie – Avec un peu de compétition, ça passe tout seul.



Compte rendu Réunion Structuration, Accompagnement et Programme éducatif du 16 octobre 2017

Ce lundi 16 octobre s'est tenue une réunion d'information à destination de tous les clubs afin de les aider dans leur processus de structuration.

La réunion s'est déroulée en 3 temps : Un temps de présentation à tous les participants afin de définir les objectifs de cette réunion. Ensuite, Mme Joëlle BOUCHARD représentant l'association UNICEF a pris la parole afin de présenter leur association.

Dans un second temps l'ensemble des personnes présentes ont été réparties dans différents ateliers. D'un côté les référents du Programme Éducatif se sont retrouvés autour de Guillaume PERLIN ainsi que les membres de l'UNICEF.

Au programme : présentation des outils pédagogiques pour aider à mettre en place des actions de sensibilisation dans les clubs auprès des jeunes licenciés, afin que les clubs qui accueillent des jeunes puissent promouvoir leur rôle éducatif. Puis, Guillaume présenta le programme éducatif et un temps d'échange entre les référents fut mis en place pour travailler sur l'ensemble de la saison.

Dans une autre salle, une présentation sur l'accompagnement et la structuration des clubs fut animé par Bruno BILLOTTE.

Au programme : apports de la structuration, les outils mis en place avec l'auto diagnostic de chaque club, la notion de projet ainsi que l'accompagnement des clubs par le District.

Dans un second temps, Formation Sport 89 par l'intermédiaire de son président J.P. LEVALET, Christophe BATAILLE et Loïc RULLAN présenta les formations en apprentissage qui sont dispensées et les moyens pour mettre en place un contrat d'apprentissage dans les clubs.

Puis, les groupes se retrouvèrent dans la même salle afin d'évoquer la labellisation, « cerise sur le gâteau » de cette structuration avec la mise en valeur des projets associatifs, éducatifs, sportifs et d'encadrement.

Pour terminer, une vision des pratiques et des différents publics fut présentée ainsi qu'un rappel sur les règles administratives quant à la participation des joueurs licenciés et le retour des feuilles de matches et de plateaux au District de l'Yonne de Football.

Un pot de l'amitié a conclu cette soirée.

Clubs absents non excusés : Alliance nord 89 (amende 55 €), Andryes (amende 55 €), Arces, Arcy sur Cure, Asquins, Auxerre Foot, Auxerre Olympique, Avallon AFM (amende 55 €), Avallon Vauban FC (amende 55 €), Champignelles (amende 55 €), Champigny (amende 55 €), Champs/Yonne (amende 55 €), Charmoy Loisirs, Chatel Censoir FC (amende 55 €), Chéroy AJC, Domats, Druyes, E.C.N (amende 55 €), Etais, Etivey, Fleury la Vallée (amende 55 €), Flogny la Chapelle (amende 55 €), Guillon, Montillot FC (amende 55 €), Racing Club de Sens (amende 55 €), Lindry, Auxerre Saint Siméon, Saints (amende 55 €), Senan FC, St Florentin Portugais (amende 55 €), St Martin (amende 55 €), St Sauveur (amende 55 €), St Valérien EESV, Tanlay, Vermenton (amende 55 €), Venoy (amende 55 €), Villeneuve la Guyard, Vinneuf Courlon (amende 55 €).

Le Président de la Commission Technique, Cédric EHRET

Présents : MM Renault – Barrault – Batréau - Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

1. Forfaits

Match 51387.1 du 22.10.17 Monéteau/Toucy – Asquins Départemental féminin à 8

La commission, vu le courriel du club d'Asquins en date du 19.10.17,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Asquins,
- score : Monéteau/Toucy = 3 buts, 3 pts / Asquins = 0 but, -1 pt,
- amende 20 € au club d'Asquins.

Match 51622.1 du 21.10.17 St Fargeau – Charny/Champignelles U15 D2 gr B

La commission,

- attendu que l'équipe de Charny/Champignelles était absente au coup d'envoi,
- donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe de Charny/Champignelles,
- score : St Fargeau = 3 buts, 3 pts – Charny/Champignelles = 0 but, - 1 pt,
- amende 40 € au club de Charny/Champignelles.

Match 51518.1 du 18.11.17 Magny – St Julien CY U15

La commission, vu le courriel du club de St Julien en date du 23.10.17,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de St Julien,
- dit l'équipe de Magny qualifiée pour le prochain tour de CY U15,
- amende 20 € au club de St Julien.

Match 51169.1 du 21.10.17 Tonnerre – Chablis U13 D2 gr C

La commission, vu le courriel du club de Chablis en date du 20.10.17,

- prend note du retrait de l'équipe U13 de Chablis,
- amende 40 € au club de Chablis.

Match 51183.1 du 21.10.17 St Julien – Joigny 3 U13 D2 gr D

La commission,

- attendu que l'équipe de Joigny 3 était absente au coup d'envoi,
- donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe de Joigny,
- score : St Julien = 3 buts, 3 pts / Joigny = 0 but, -1 pt,
- amende 40 € au club de Joigny.

2. Matches non joués

Match 50315.1 du 22.10.17 Appoigny 2 – Héry 2 D3 gr B

Demande de report de match du club d'Héry en date du 18.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 12 novembre 2017 (1^{ère} date de libre).
Amende 15 € au club d'Héry (report match hors délais).

Match 50647.1 du 22.10.17 Magny 2 – Tonnerre 2 D4 gr D

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 10 décembre 2017.

Amende 15 € au club de Tonnerre (report match hors délais).

Match 51623.2 du 21.10.17 Aillant – Joigny 2 U15 D2 gr B

Demande de report de match du club d'Aillant en date du 20.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 9 décembre 2017.

Amende 8 € au club d'Aillant (report match hors délais).

Match 51122.1 du 21.10.17 Sens FC 2 – Cerisiers U13 D1 gr B

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 2 décembre 2017.

Amende 8 € au club de Sens FC (report match hors délais).

Match 51123.1 du 21.10.17 Sens FC 3 – St Clément Onze U13 D1 gr B

La commission donne ce match à jouer le 2 décembre 2017.

Amende 8 € au club de Sens FC (report match hors délais).

Match 51198.1 du 21.10.17 Sens FC 4 – St Clément Onze 3 U13 D2 gr E

La commission donne ce match à jouer le 2 décembre 2017.

Amende 8 € au club de Sens FC (report match hors délais).

Match 51213.1 du 21.10.17 Auxerre Stade 4 – Avallon Vauban FC U13 D3 gr A

Courriel du club d'Avallon Vauban FC en date du 19.10.17.

La commission donne ce match à jouer le 2 décembre 2017.

Amende 8 € au club d'Avallon Vauban FC (report match hors délais).

Mr Renault n'a pas pris part à la délibération.

Match 51229.1 du 21.10.17 Auxerre Rosoirs – Charmoy U13 D3 gr B

Courriel du club de Charmoy en date du 21.10.17.

La commission donne ce match à jouer le 2 décembre 2017.

Amende 8 € au club de Charmoy (report match hors délais).

3. Changements dates, horaires, terrains

Match 50762.1 du 29.10.17 Avallon CO 3 – St Bris D2 gr B

Demande d'avancement de match du club d'Avallon CO en date du 22.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- donne ce match à jouer le samedi 28 octobre 2017 à 18 h 00 sur le terrain Synthétique du stade Léon Laurent à Avallon.

Amende 15 € au club d'Avallon CO (changement d'horaire).

Match 50320.1 du 29.10.17 Héry – Charbuy D3 gr B

Demande de report de match du club de Charbuy en date du 23.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 4 février 2018.

Amende 15 € au club de Charbuy (report match hors délais).

Match 50326.1 du 05.11.17 Lindry – Mt St Sulpice 2 D3 gr B

Demande de report de match du club du Mt St Sulpice en date du 17.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 12 novembre 2017.

Mme Chéry-Floch n'a pas pris part à la délibération.

Match 50389.1 du 29.10.17 Venoy – Asquins D3 gr C

Courriel du club de Venoy en date du 25.10.17 concernant le suivi des travaux des vestiaires du stade de Venoy.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- donne ce match à jouer 29 octobre 2017 à 15 h 00 à Asquins,
- donne match retour à jouer à Venoy le 15 avril 2018.

Match 50528.1 du 05.11.17 Charmoy 3 – Serein AS 2 D4 gr B

Demande de report de match du club de Serein AS en date du 23.10.17

La commission, vu le refus du club de Charmoy en date du 23.10.17, maintient ce match à sa date initiale, soit le 5 novembre 2017.

Match 50585.1 du 29.10.17 Toucy 3/Chevannes 2 – Aillant 3 D4 gr C

Demande de changement d'horaire et de terrain du club de Toucy en date du 23.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 29 octobre 2017 à 12 h 30 à Chevannes.

Amende 15 € au club de Toucy (changement d'horaire).

Match 51216.1 du 11.11.17 Avallon Vauban FC – E.C.N. U13 D3 gr A

Demande de report de match du club d'E.C.N. en date du 19.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 2 décembre 2017.

4. Feuilles de match non parvenues

La commission, en application de l'article 10.1 – annuaire district – la feuille de match – dispositions particulières au district – en cas de retard d'envoi :

- le résultat du match inscrit sur FOOTCLUB par le club recevant ne sera pas pris en compte tant que la feuille de match n'est pas parvenue au district,
- de plus, le club est passible d'une amende fixée par le district ...

1^{er} rappel concernant les feuilles de match non parvenues – journées des 21 et 22 octobre 2017

- Départemental féminin à 8 gr A 51386.1 Semur/Epoisses – Ravières
- U13 D2 gr B 51152.1 Chevannes - Diges.Pourrain
- U13 D3 gr A 51214.1 Vermenton – Chassignelles/Lézennes
- U13 D3 gr D 51298.1 Vinneuf 2 – Champigny

Amende 30 € au club de recevant pour retard d'envoi de feuille de match.

5. Feuilles de match informatisées

Match 50582.1 du 22.10.17 Auxerre Stade 3 – Toucy 3/Chevannes 2 D4 gr C

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- attendu que la FMI n'a pas été réalisée dû à un dysfonctionnement de la tablette,
- prend note de la réception de la feuille de match papier dûment remplie et de la feuille de constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : Auxerre Stade 3 = 3 – Toucy 3/Chevannes 2 = 0.

Mr Renault n'a pas pris part à la délibération.

Match 51494.1 du 21.10.17 Monéteau – E.C.N. CY U18

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier dûment remplie et de la feuille de constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : Monéteau = 2 / E.C.N. = 8
- dit l'équipe d'E.C.N. qualifiée pour le prochain tour de CY U18,
- amende 46 € au club d'E.C.N. pour absence de code.

6. Questions diverses

Match 50037.1 du 22.10.17 FC Gatinais – Chablis D1

La commission, vu le courriel de l'arbitre Mr Bailly, en date du 24.10.17,

- enregistre le résultat : FC Gatinais = 3 / Chablis = 5.

Absences d'arbitres

La commission prend note des absences des arbitres désignés pour la journée du 22 octobre 2017 et transmet à la C.D.A. :

- D3 gr B Cheny – Fleury La Vallée
- D3 gr B St Fargeau 2 – Toucy 2
- D3 gr C Montillot – St Bris 2

Courriel du club de Villeneuve Sur Yonne en date du 23.10.17 : compte-rendu de leur assemblée générale en date du 17.10.17.

La commission en prend note. Remerciements.

7. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 29 octobre 2017

- D2 gr A 50126.1 Champlost – Sens Jeunesse : Mme Chéry-Floch

8. Prochaine réunion

Jeudi 2 novembre 2017 à 16 h 00

MM Renault – Batréau – Rollin – Mme Chéry-Floch

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Commission

Renault Thierry

Le Secrétaire de séance

Barrault Norbert